



**HAL**  
open science

## Nouvelles épaves de Provence (III)

Fernand Benoit

► **To cite this version:**

Fernand Benoit. Nouvelles épaves de Provence (III). Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1962, 20 (1), pp.147-176. 10.3406/galia.1962.2352 . hal-01931204

**HAL Id: hal-01931204**

**<https://hal.science/hal-01931204>**

Submitted on 25 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## NOUVELLES ÉPAVES DE PROVENCE (III)<sup>1</sup>

par Fernand BENOIT

Le contrôle des recherches faites sur le littoral par les plongeurs bénévoles a apporté des documents de grand intérêt pour l'histoire de l'économie antique et celle des relations commerciales, en particulier des ports de Marseille et de Fos à l'époque romaine : ceux-ci permettent de renouveler la typologie des amphores de Dressel, de reconnaître leur provenance et parfois la nature de leur contenu et de dresser la *Forma maris antiqui*, qui n'aurait pu être faite sans leur concours et dont la richesse s'accroît tous les ans. Mais ce stade de la prospection individuelle, qui relève du sport et de la curiosité d'amateurs, s'il a permis de localiser une quarantaine d'épaves sur notre côte, et de sauver des pièces isolées et des fragments d'amphores dispersées dans les « cimetières marins » (qui n'apparaissent que temporairement sous l'action de courants), n'est pas sans danger pour l'étude scientifique des « gisements ». Les prélèvements, trop souvent clandestins, sur la couche superficielle des gisements, qui se présentent comme de véritables tumulus signalés par des débris d'amphores, peuvent détruire le contexte des divers éléments de l'épave. A ce stade préliminaire de la découverte, qui bénéficie de la législation de Colbert sur le « sauvetage des biens perdus en mer »<sup>2</sup>, doit succéder la phase « archéologique » de la fouille sous-marine : elle ne pourra être faite qu'à l'aide de moyens techniques et financiers qu'il est urgent de donner à cette nouvelle section de l'archéologie, si l'on veut préserver ce patrimoine historique d'une disparition totale.

### BOUCHES-DU-RHÔNE

1. *Fos* (Fossae Marianae). — Les recherches méthodiques du groupe de recherches sous-marines d'Istres (Dr Beaucaire)<sup>3</sup> dans le golfe de Fos, ont amené la découverte de pièces de grand intérêt pour l'armement et gréement naval et pour l'histoire du commerce :

(1) Voir *Gallia*, XIV-1956, p. 23-24 ; XVI-1958, p. 5-39 ; XVIII-1960, p. 41-56.

(2) La loi sur les épaves maritimes du 24 novembre 1961 et le décret d'application du 26 décembre 1961 (*J.O.* des 25 nov. 1961 et 12 janvier 1962) se bornent à adapter l'ordonnance de 1681 à la législation actuelle. L'inventeur de l'épave doit en faire la déclaration à l'Inscription Maritime dans les 48 heures ; lorsque l'épave constitue un gisement archéologique, il est procédé à la récupération de l'épave soit par l'État, soit par un concessionnaire, accrédité par le Ministre des Affaires Culturelles, sous la surveillance du Directeur régional des Antiquités. L'inventeur de l'épave a droit à une indemnité et la rémunération donnée au concessionnaire de la récupération peut être attribuée en nature ; mais la détérioration d'une épave ayant un intérêt archéologique est passible de sanctions très sévères (art. 257 du code pénal).

3 *Gallia*, XVI-1958, p. 34-37.



Fig. 1. -- Fos. Hure de sanglier en bronze, figure décorative de proue (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) (long., larg., haut., 0,38).  
Musée d'Istres. Cl. Dr. Beaucaire.

a) dans la baie, à 1 kilomètre du littoral, à 40 mètres de l'épave déjà signalée, à --12 mètres hure de sanglier en bronze (fig. 1) remontée avec un petit vase à deux anses (haut. 0 m. 20), du poids de 13 kilos : la tête d'applique attenant à un chapeau de bronze, qui a conservé un clou, était sans doute une figure décorative de proue, destinée à coiffer l'extrémité de la préceinte. La tête d'époque hellénistique (II-1<sup>er</sup> s. av. J.-C.) est analogue à celles de lion et de loup de l'épave de Nemi<sup>4</sup>, de l'époque de Caligula ;

b) sur le littoral de l'anse Saint-Gervais, affouillé par la mer, amphores de types divers : massaliète ovoïde (haut. 0 m. 53) ; hispaniques de tradition punique (types Maña C, D et E)<sup>5</sup> ; romaines à saumure de Bétique (Pelichet 46 et 48) ; sphériques de Bétique (Dressel 20 B), avec marques sur l'anse S A E N I A N E S (*es*), P. S. A V (*ili*)<sup>6</sup> et graffite S I L V A (*ni*) ; ovoïdes remplies d'arêtes de poisson (fig. 2) (Dressel 10) ; cylindriques à goulot

(4) G. UCCELLI, *Le navi di Nemi*, 1950, fig. 230-238.

(5) MAÑA, *Congreso arqueol. del Sudeste, Alcoy*, 1950, p. 204 ; F. BENOIT, L'Hellénisation du Midi de la Gaule, 1<sup>re</sup> partie (à paraître).

(6) *CIL*, XIII, 10.002,36 ; cf. A. GRENIER, II, p. 629 ; E. THEVENOT, L'importation des produits espagnols chez les Éduens et les Lingons, *Rev. arch. Est*, I, 1950, p. 70 et 71, n. 3.

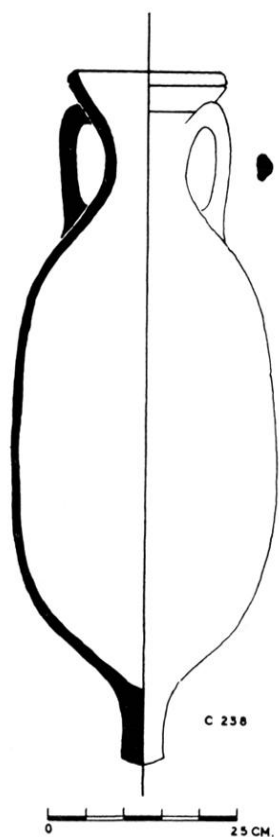


Fig. 2. Fos. Amphore à saumure contenant des arêtes de poisson. 1 m. 10. Musée d'Istres.

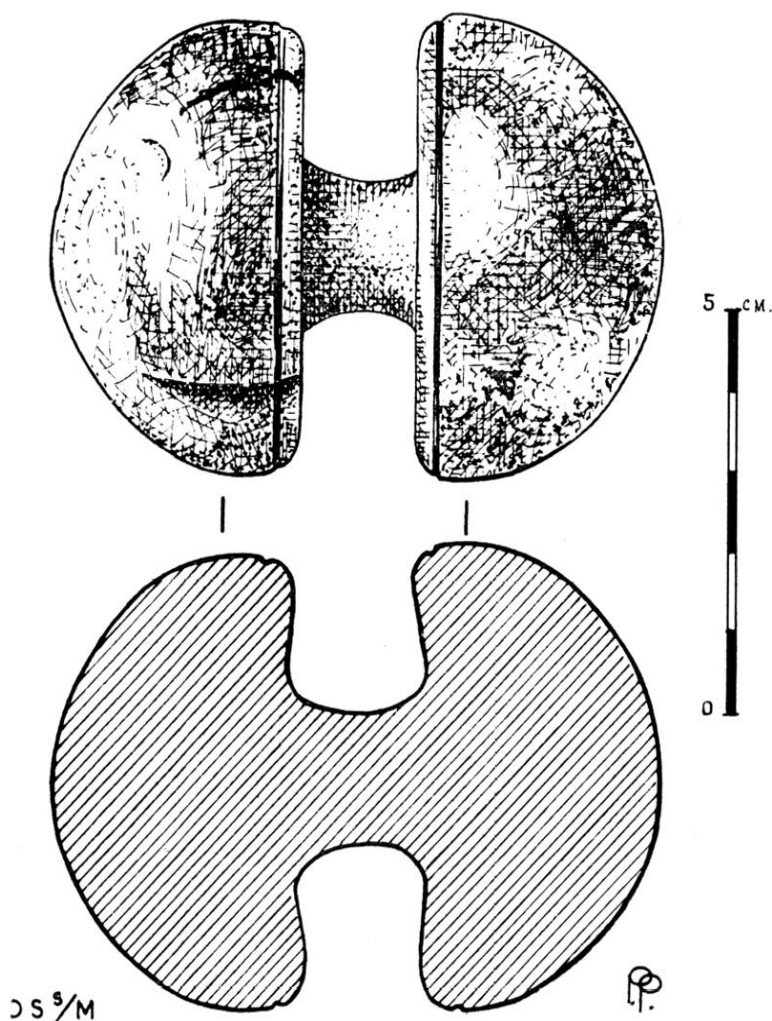


Fig. 3. Fos. Dépotoir. Bobine de marine à enrouler le fil. Bois. Musée d'Istres.

étroit du Bas Empire (Dressel 26/27, Almagro 52) ; piriformes à cannelure et goulot court évasé, du Bas Empire (Dressel 31/32)<sup>7</sup> ;

c) dans la couche d'alluvions argileuse, sous-jacente au sable de l'anse Saint-Gervais, à -2 mètres, provenant d'un dépotoir : pièces de grément (poulie, bobine (fig. 3), ustensiles de ménage en bois (pyxides (fig. 4), peignes, brosses en chiendent, cages, chevalets de lyre à huit cordes et plectre (fig. 5 et 6), cuir) ; agate à deux couleurs du III<sup>e</sup> s. représentant la déesse Rome (fig. 7) ; céramique campanienne à vernis noir du I<sup>er</sup> s. ; Arezzo (marque SEX. M (*urrius*) FE (*cit*)) ; Lezoux (marque MOXSIVS)<sup>8</sup> ; tuiles (marques APRI, HER (*ennius*) O (*platus*)), et une série remarquable de cols et panses d'amphores avec inscriptions peintes, capitales et cursives, en grec et en latin, la plupart des premiers siècles

<sup>7</sup> Cf. Bull. Corr. hellénique, 77, 1953, p. 142, fig. 5, 6, 8 ; Actes du II<sup>e</sup> Congrès internat. d'Arch. sous-marine. Albenga [1961], p. 243, fig. 25.

<sup>8</sup> OSWALD et PRYCE, p. 119.



Fig. 4. Fos. Dépotoir. Pyxides de bois. Musée d'Istres.

avant et après J.-C., d'un grand intérêt pour connaître les itinéraires commerciaux de Fos avec Rhodes (*Phoebeum vinum*), la grande Grèce et l'Espagne, la nature des produits, *garum*, sel, vin de Rhodes et d'*Aurelia* (*Carisa regia*) en Bétique, vin poissé (*picalum velus*) et poissé à l'écorce (*corlixarium*), et le formulaire commercial (musée d'Istres)<sup>9</sup>.

d) On a depuis longtemps signalé à peu de distance du port de Fos en mer des tas de pierres (5 à 10 kilomètres) parsemés de débris d'amphores, plus ou moins alignés parallèlement au littoral<sup>10</sup>. Le cap. Monguilan a remarqué la même disposition à l'entrée du petit port de Stora à l'O. de Philippeville en Algérie : il suppose que les navires se déchargeaient du lest et du matériel vide avant d'accoster à la plage d'embarquement. Il a noté que les cols d'amphores reconnaissables appartenaient dans les deux sites au Bas Empire.

2. *Golfe de Fos*. — La poursuite des recherches dans la baie des Laurons<sup>11</sup>, à l'entrée du petit port de *Sénèmes*, aujourd'hui atterri, que dégagent les fouilles de M. A. Lotti<sup>12</sup>, a amené la découverte d'un type nouveau d'amphore ; sur un fond de sable dégagé par les courants, à 100 mètres du rivage et —12 mètres : amphore sphérique complète (haut

(9) L'étude paléographique, qui rectifie certaines lectures des marques de Bonn et du Testaccio, est confiée à mon confrère Ch. Perrat.

(10) *Rev. Ét. ligures*, 18, 1952, p. 289, fig. 51.

(11) *Gallia*, XVIII-1960, p. 43, 3 (type Dressel 3/4).

(12) *Ibid.*, XII-1954, p. 433, fig. 15 et 16 ; et XX-1962.

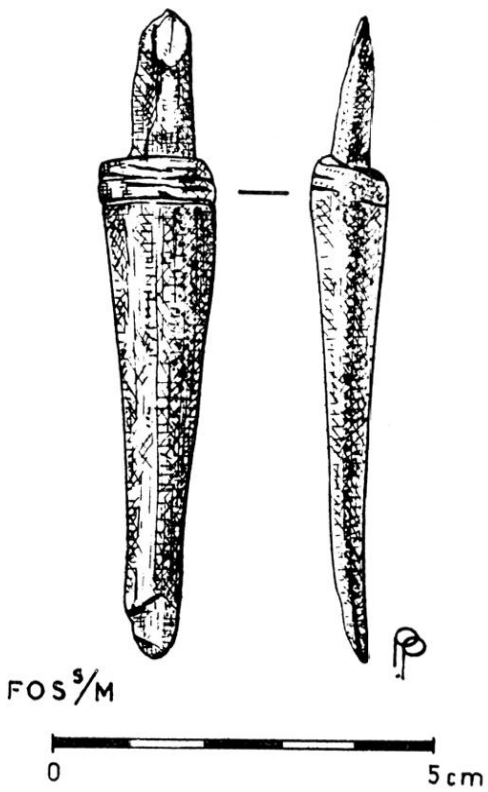
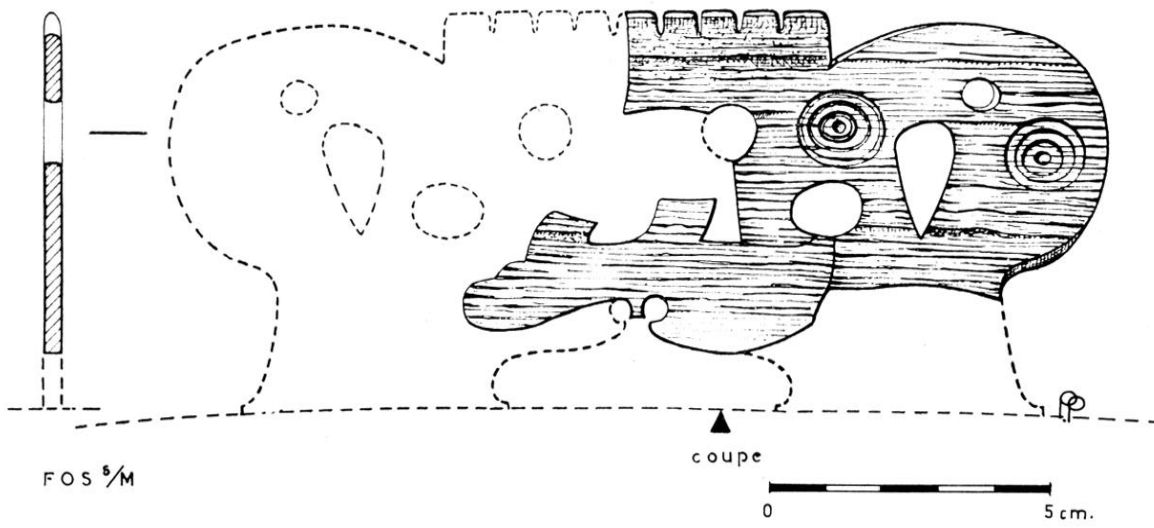


Fig. 5-6. -- Fos. Dépotoir. Chevalet de lyre à 8 cordes avec son plectre. Bois. Musée d'Istres. Dessins P. Pironin.

Fig. 7. -- Fos. Dépotoir. Camée avec profil de la déesse Rome (0,018 x 0,013).

0,75 ; diam. 0,63) du II<sup>e</sup> s. (Dressel-Pelichet 20 B). Sa contenance de 92 litres confirme celle qui avait été donnée par une amphore de même type trouvée à Ibiza, portant le nom de *Scimnius*, dont la *figlina* était à Astigi en Bétique<sup>13</sup>. Le côté d'une anse corrodée porte une marque rectangulaire sur deux lignes Q.O (?) ...//M E R..., qui se retrouve sur une ligne dans un exemplaire d'Agde. A signaler également un anneau de grand diamètre en pierre (0,39) (M. L. Esmenjaud, G. 333 et 334).



Fig. 10. Ile Planier. Épave 3. Poids de 5 livres en serpentine. C. 360.

< Fig. 8-9. Carro. Plat creux en sigillée claire D. Profil et motif estampé (2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s.) C. 391. Dessins P. Pironin.

### Baie de Marseille

3. *Carro*. — A 300 mètres du littoral, à —5 mètres, dans un « cimetière marin » d'amphores, barre de plomb, jas d'ancre ou lingot (long. 0,80 ; section 0,07/8 ; poids 36 kilos) et plat creux en sigillée claire D, portant une gravure estampée (2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> s.) (fig. 8 et 9) : personnage cuirassé tenant une haste entre deux bustes virils, peut-être les Dioscures, dont le style se rapproche du plat aux Dioscures encadrant la croix, des fouilles de Marseille<sup>14</sup> (Cap Monguilan C. 392 et 391).

(13) S. MARINER BIGORRA, Notas de epigrafia valenciana, *Arch. Preh. Levantino*, V, 1954, p. 225 ; A. GRENIER, II, p. 630 ; E. GÖSE, *Gefäßtypen der röm. Keramik*, 1950, pl. 61, n° 441. Cf. sur ce type E. THEVENOT, L'importation des produits espagnols chez les Éduens, *l. c.*, p. 66.

(14) F. BENOIT, *Bull. Soc. Nat. Antiq.*, 1947, p. 246 et fig. 1. Sur cette forme tardive de la sigillée claire, N. LAMBOGLIA, *Terra sigillata chiara, Riv. Ingauna e Intemelio*, 7, 1941, p. 22.



4. *Niolon*. — A la calanque de la Corbière, à 20 mètres du littoral, à —8 mètres, dalle trapézoïdale de pierre percée de trois trous, l'un rond en haut pour le passage d'une corde, les deux autres carrés en bas pour la fixation de madriers ou de crochets (M. R. Martin C. 340), d'usage et d'époque indéterminés<sup>15</sup> : « engin » pour la pêche du corail<sup>16</sup> ou plutôt lest d'ancre à crochets de bois.

### Marseille

5. *Planier 2*. — Le chargement d'amphores sphériques du II<sup>e</sup> s. venant de Bétique<sup>17</sup> est confirmé par la découverte d'autres exemplaires intacts du type Dressel-Pelichet 20 B



Fig. 11-12. — Ile Planier. Épave 3. Bouchons d'amphores aux noms d'*Ennius* et d'*Alfius*, parfumeur (diam. 0,095 et 0,10) C. 343. *Cl. Briolle*.

(O F R S et C. 432 sans marque) ; — gros anneau de pierre avec tenon percé de deux trous (diam. 0,40 ; larg. 0,08 ; ép. 0,05) (O F R S, C. 422).

6. *Planier 3*. — A 250 mètres S.-O. de l'île, à —35 mètres, au pied du tombant du récif de la Pierre de la Bogue, épave d'amphores italiques (Dressel 1 B) ; série de gobelets ovoïdes en poterie commune (C. 361) ; poids de serpentine en forme de sphère tranchée (fig. 10) portant une marque V [livres] faite de cinq clous de cuivre (et autres de X, II et *S(emis)* : C. 360)<sup>18</sup> ; bouchons de chaux (fig. 11 et 12) dans cols d'amphores italiques (Dressel 1B) :

M. E N N I G I ... (C. 343, 344)<sup>19</sup>

(15) Plusieurs dalles de ce type, de 0,45 env. de haut. ont été trouvées sur la côte aux environs de Marseille : Niolon C. 340 ; Planier C. 400 ; Frioul 6731 ; « plateau des Chèvres », île de Jarre 8499 : ces deux dernières, *Rev. Ét. ligures*, 21, 1955, p. 126 et fig. 9.

(16) *Infra*, 18.

(17) *Gallia*, XIV-1956, p. 27, 2 et fig. 2,24.

(18) Cf. poids analogue en néphrite bleue, de plus petite dimension (diam. 0,052 ; ép. 0,035 ; poids de 158 gr. 25) portant le chiffre XX, ponctué par des globules (provenant sans doute de Luc-en-Diois, musée de Gap E. 2.125).

(19) M. *Ennius Civ(ilis)* (?). Le *cognomen* se retrouve à Calès et peut-être à Herculaneum (*CIL*, X, 4631 et 1403, f.). Le gentilice a été signalé en Bétique sur des amphores du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., appartenant à la *figlina Saeniana* (GRENIER, II, p. 629).



et M. A L F I. M F. V N G (*uentarius*) (matrice ronde d'une seule pièce sans répétition du nom) (C. 342, 345), au nom d'un parfumeur originaire sans doute de Capoue<sup>20</sup>, dont la nombreuse épigraphie montre le parti industriel que cette ville avait tiré de ses champs de roses sauvages ; — manche de patère en bronze à tête de panthère (fig. 13 et 14), d'une technique de fabrication particulière ; la tête en bronze fondu adapté à un manche cannelé également en bronze fondu, recouvert d'une feuille de cuivre rouge repoussé argentée en surface (M. J. Bouis, laboratoire du musée Borély : C. 403) (M. J. Gelindo).

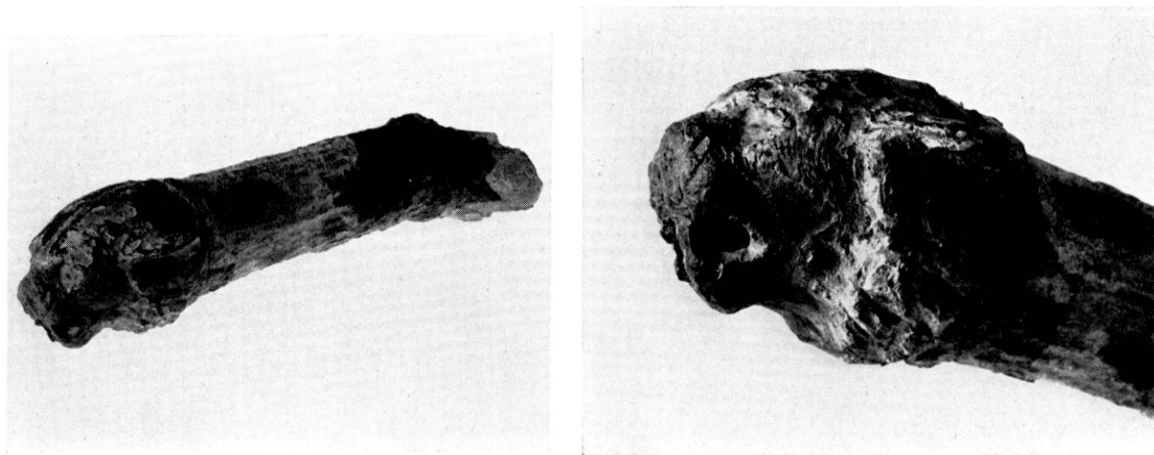


Fig. 13-14. Ile Planier. Épave 3. Manche de patère à tête de panthère (long. 0,19) et détail. Bronze. C. 403. Cf. Briolle.

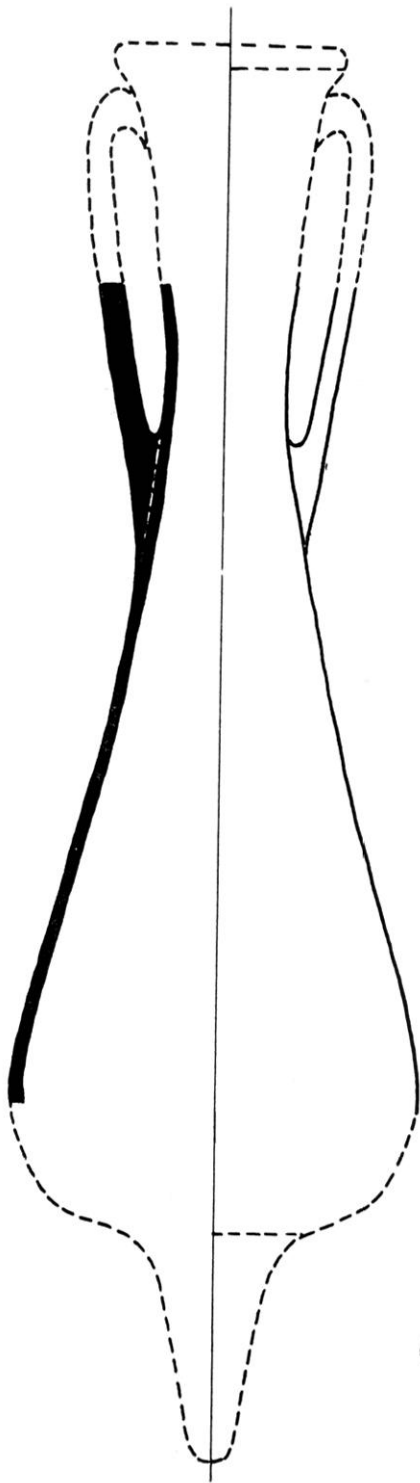
7. *Planier 4*. — Au bas du tombant du Souquet, à 40 mètres O. de l'épave 2. — 22/25 mètres, gisement (pillé), qui semble différent de celui-ci, également en provenance de Bétique : amphores à panse piriforme et gros pied, à col évasé en forme de corolle et anses longues (C. 426) (fig. 15)<sup>21</sup> ; autre de même type, mais à col plus large (diam. 0,23) terminé par une courte lèvre droite (haut. sans le pied, 0,94 : C. 367) (fig. 17), avec marque ... O G, du 1<sup>er</sup> s. ; — lingots de cuivre en forme de flans circulaires (diam. 0,45 ; ép. 0,13 ; 0,30 et 0,04) (fig. 18 et 19), le petit pesant 10 k. 500, le gros 95 k. 500 ; celui-ci porte une inscription incisée après la fonte :

M (*etallum*) P (*ublicum*) N O M I (*ne*)  
 P R I M U L I (*et*) S I L O N I S  
 C C X C V I I  
 P R O (*curator*) C O L (*oniae*) O N O  
 B E N S I S

Lettres irrégulières (haut 0,02 à 0,04). Ligature M P à la première ligne avec dépassement de la première haste de M (rendant possible la lecture I M P (*eratoris*) N O M I (*ne*)) ;

(20) C I L, N, 3968, 3974, 3975, 3979, 3982, etc. ; à Pompéi 892 ; à Pouzzoles 2935 ; à Terracine 8264 ; à Rome inscription funéraire d'un *unguentarius Lugdunensis* (Orelli, *Insc., lat. sel.*, II, 7283) ; cf. J. HEURGON, *Capoue pré-romaine*, p. 15.

(21) Cf. M. J. JIMENEZ CISNEROS, Töpferbezirk bei Puerto Real, *Germania*, 36, 1958, p. 469 et pl. 66 ; et photo Le Moutt : ici (fig. 16) ; épave d'Anthéor II : *Gallia*, XIV-1956, p. 30, 12 et fig. 2, nos 19-20.



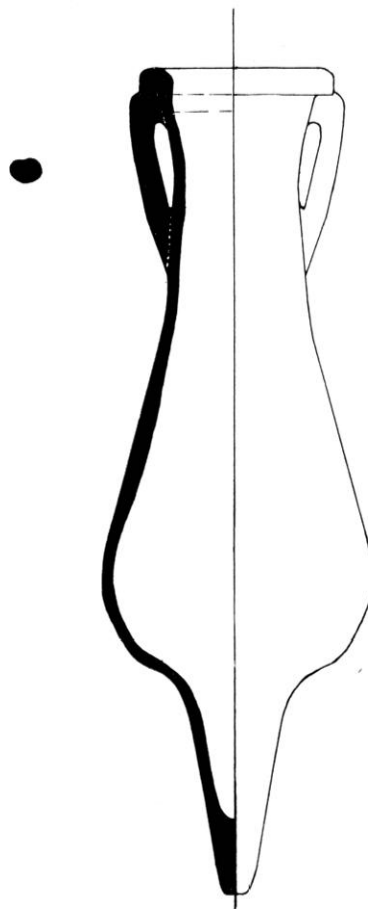
C.426



Fig. 15. — Ile Planier. Épave 4. Amphore de Bétique (incomplète).



Fig. 16. — Amphore de comparaison de Cadix.  
*Cl. Le Moull.*



C 367

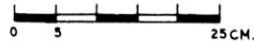


Fig. 17. — Ile Planier. Épave 4. Amphore du type --- > d'Augst (pied reconstitué). *Dessin M. Borély.*

O plus petit ; barre horizontale de L. prenant son attache au-dessus de la ligne et inclinée au-dessous comme dans l'écriture africaine (MM. J. Gelindo, M. Poudevigne : C. 370, 411-412).

La provenance du lingot en « cuivre cordouan » d'*Onuba*, auj. Huelva, dans la Sierra Morena (le *Mons Marianus* de Pline)<sup>22</sup>, a un grand intérêt pour l'histoire économique et

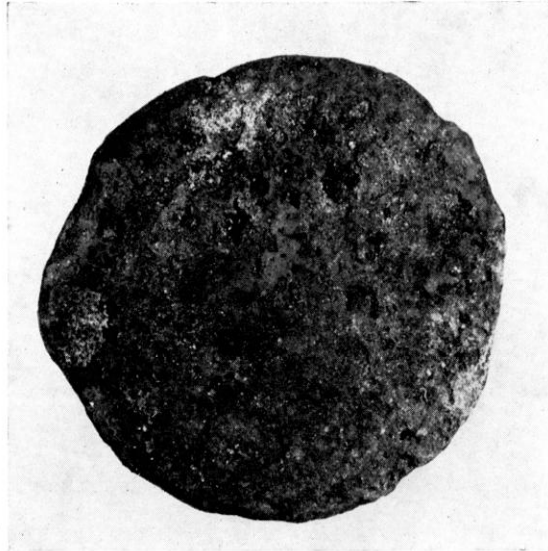


Fig. 18. — Ile Planier. Épave 4. Lingot de cuivre sans marque, poids 10 kg. 500. C. 411 et 412.

l'administration des mines sous l'Empire<sup>23</sup>. Cet *oppidum* était un centre métallurgique très important dès l'âge du Bronze, en relation avec les mines du Rio Tinto et *Hispalis*, et un port d'exportation qualifié par Pline d'*Estuaria*<sup>24</sup>.

L'inscription est complète, la rugosité de la partie droite du lingot ayant empêché de graver sur toute la surface du disque. Elle porte la mention des *conductores* de la mine, *Primulus* et *Silo*, dont le nom est connu en Espagne, le poids 297 livres, soit 97 kilos, correspondant au poids actuel après une légère perte de matière, et le contrôle du *procurator*<sup>25</sup>, représentant le fisc, imposé aux fermiers de la collectivité des colons ou exploitants et dont la contremarque devait être gravée sur la tranche<sup>26</sup>.

**8. Planier 5.** — A 150 mètres O., de l'île, à — 35/40 mètres sur fond de sable, épave d'amphores italiques, de différents types, la plupart brisées : amphores à col court à panse plus ou moins ovoïde (Dressel 10) (fig. 20 et 21), dont deux exemplaires entiers contenaient des coquilles d'« amandes de mer » ou grosses clovisses en conserve (*pilaria chione*, *lulraria* et surtout *peclunculus pilosus*), coquilles abondantes en Méditerranée à l'époque antique (M. J. Gelindo 393, 402) ; fragments de cols de type analogue, à lèvre évasée (C. 405-407) ; 2 jas d'ancre en plomb à boîte rectangulaire au milieu du gisement de 1 m. 45 et 1 m. 25 long (C. 394, 397) ; pattes d'une ancre en fer avec incrustation de coquille de *peclunculus pilosus* (C. 404).

A proximité du gisement : 2 cols d'amphores à anses bifides du type de Gos (Dressel 3) ; plomb de sonde hémisphérique à deux trous pour l'anneau de suspension (traces de fer) (fig. 22) ; pierre trapézoïdale à trois trous (ancre) (M. Duparet C. 399, 400, 401, 408) ; gros anneau de pierre brisé sans tenon (diam. 0,39) (396).

**9. Planier 6.** — Au S.-O., de l'île, à l'O., de la Pierre de la Bogue et au Sud de l'épave 3,

(22) PLINE, *NH*, XXXIV, 2 ; E. THOUVENOT, *Prov. romaine de Bétique*, p. 228, 239, 262 ; cf. *CLL*, II, 1179 et 5181 ; *RE*, s.v. *Onuba* ; et *infra* 33, 1.

(23) Cf. J. FLACH, *La table de bronze d'Aljustrel. Étude sur l'administration des mines au 1<sup>er</sup> s. de notre ère*, 1879.

(24) R. THOUVENOT, *o.c.*, p. 194, n. 1.

(25) Cf. la mention du *proc. Montis Mariani* (*CLL*, II, 1179).

(26) Cf. *infra* 33, 4 ; lingot de cuivre d'Agde (comm. de M. Bouscaras).



Fig. 19. Ile Planier. Épave 4. Lingot de cuivre d'Huelva, poids 95 kg. 500, portant la marque d'origine. C. 370.  
Cl. Briolle.

à —35 mètres, gisement reconnaissable à de nombreux débris d'amphores italiques (M. J. Gelindo).

**10. Planier 7.** A 45 mètres de la pointe N.-O., de l'île, à —48/50 mètres, sur fond de sable, épave occupant un espace de 7 × 8 mètres (fig. 23), dont une partie du chargement a glissé sur la pente vers le N., à —65 mètres. Le contexte des amphores révèle une provenance hispanique et une datation du iv<sup>e</sup>/v<sup>e</sup> s. : amphores cylindriques (haut. 1,20/25), à goulot plus ou moins étroit, terminé par un simple bourrelet, col court et petites anses

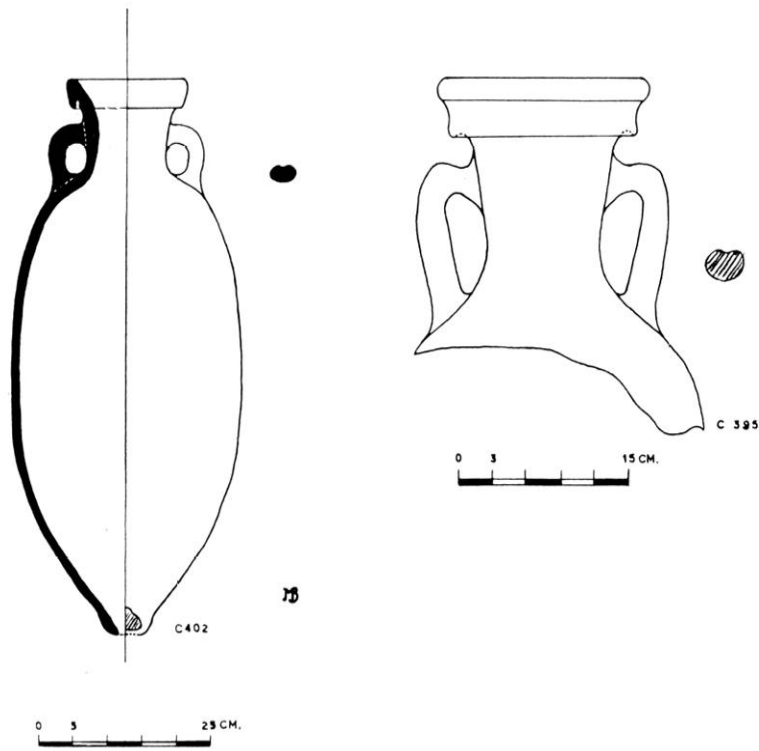


Fig. 20. Ile Planier. Épave 5. Amphores ovoïdes à conserve de poisson.

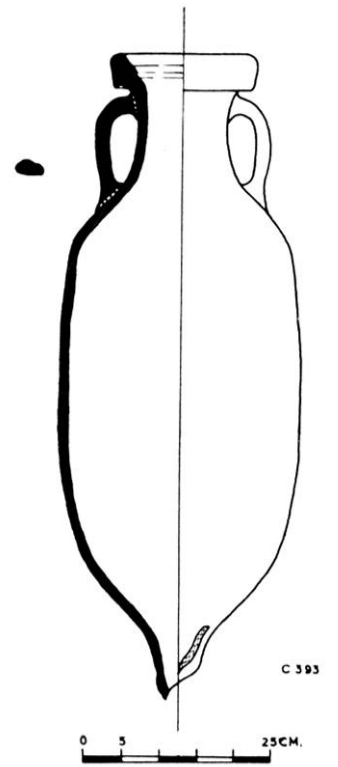


Fig. 21. -- Ile Planier. Épave 5. Amphore ovoïde à conserve de poisson, *Dessins M. Borely.*

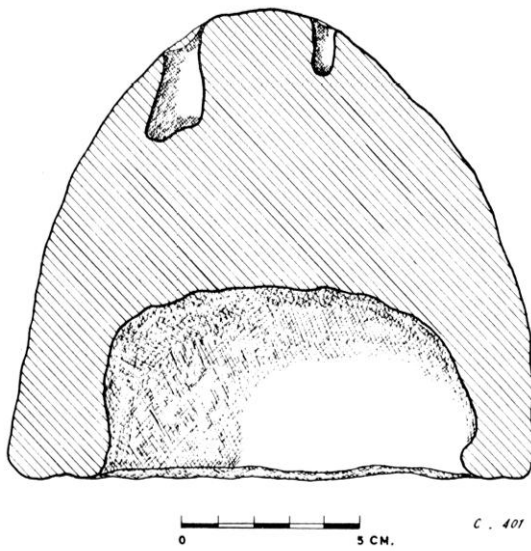


Fig. 22. -- Ile Planier. A proximité de l'épave 5. Plomb de sonde (diam. inf. 0, 15). C. 401.



Fig. 23. — Ile Planier. Épave 7. Le gisement avant le pillage. Cl. OFRS.

(Dressel 26/27 ; Almagro 52) (fig. 24 et 25)<sup>27</sup> (C. 410, 418, 423-425), deux de celles-ci contenant de la poix<sup>28</sup> ; — amphores punico-romaines (haut. 1 mètre), à panse renflée vers le bas, col très bas et anses soudées à la lèvre (Almagro 50) (fig. 26)<sup>29</sup>, (C. 415, 419), ayant sans doute contenu de la saumure de poisson, comme les amphores de l'anse Gerbal à Port-Vendres<sup>30</sup> : certaines de ces amphores contenaient des coquilles de *peclunculus pilosus*<sup>31</sup> (MM. H. Delauze, M. Poudevigne, OFRS).

A proximité : amphore à panse conique et à pied (fig. 27), apparentée au type 47 de Pelichet.

**11. La Madrague de Montredon.** — A 600 mètres au large, à l'O. du Cap Croisette, à —40 mètres. Épave punico-romaine du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : amphores de type punique à collerette moulurée (type C de Maña, 53 d'Almagro) (fig. 28)<sup>32</sup>, jarre ovoïde de la côte

(27) Type courant aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. : M. ALMAGRO, Recinto sepulcral de « El Castellet », *Arch. esp. Arq.*, 24, 1951, p. 110-111 ; *Las necropolis de Ampurias*, II (1955), p. 299, fig. 271 et p. [409] ; N. LAMBOGLIA, Battistero di Albenga, *Studi. Ar. Calderini e R. Paribeni*, III, p. 735, fig. 5 (type A) ; V. GRACE, *Amphoras and the ancient Wine Trade* (Amer. School at Athens), 1961, fig. 37 a.

(28) Cf. *Gallia*, XVIII-1960, p. 43, 2.

(29) ALMAGRO, p. 302, fig. 279 et p. [409].

(30) *Gallia*, XVII-1959, p. 450, fig. 1.

(31) Cf. sur cet écaillage des coquillages pour la conserverie, *infra* 15.

(32) J. M. MAÑA, Sobre Tipología de ánforas púnicas, *Crónica del VI Congreso arq. Alcoy*, 1950, p. 204. Cette forme de tradition punique ainsi que le montre l'attache des anses sur la panse, subit une transformation à l'époque

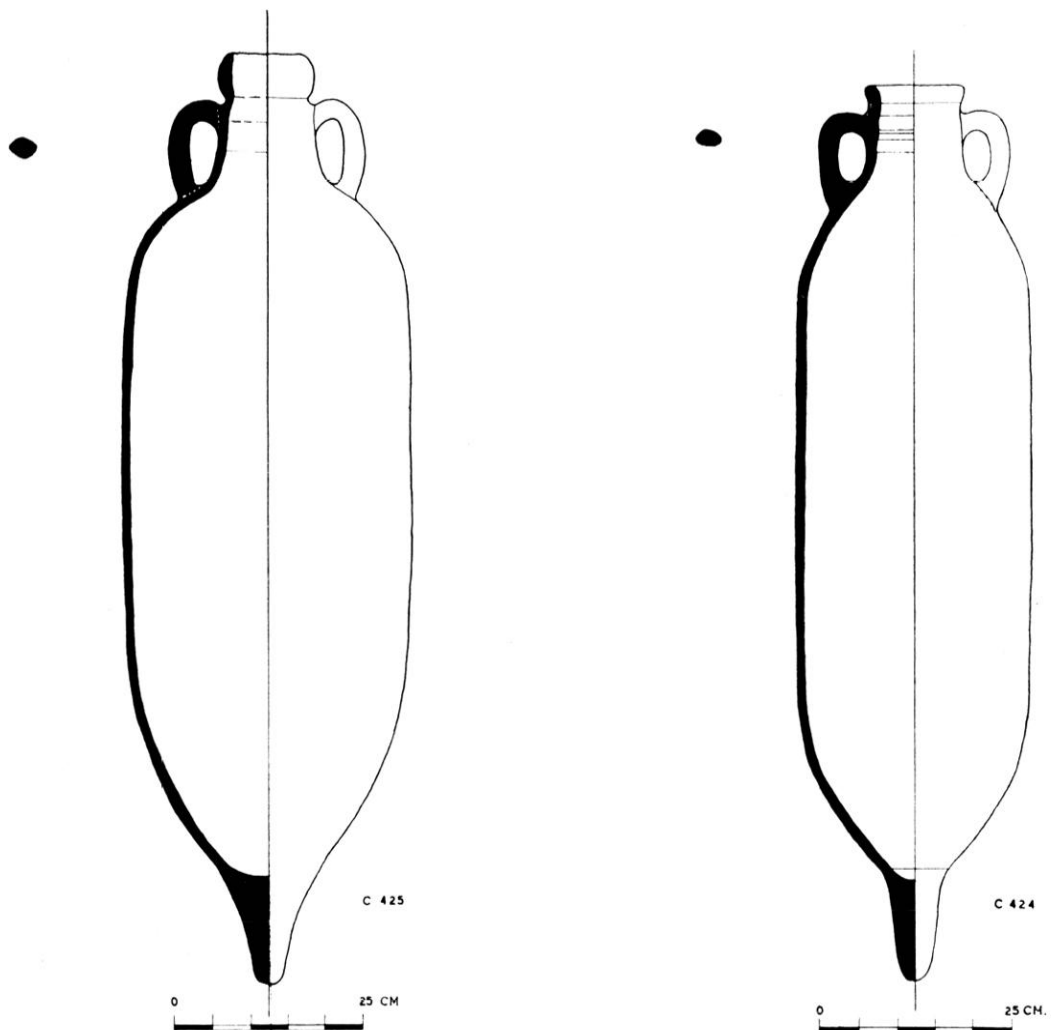


Fig. 24-25. Ile Planier. Épave 7. Amphores cylindriques du Bas Empire. C. 424-425.

catalane<sup>33</sup> (fig. 29), associées à une coupelle<sup>34</sup> et à une lampe campanienne à vernis noir à réservoir caréné et bec élargi en queue d'hirondelle (fig. 30), du type de l'Esquilin, analogue à celles du Baou Roux, d'Entremont et du Grand Congloué<sup>35</sup>. L'association de céramique ibérique postérieure à 206 et d'amphores de Sicile ou de Grande Grèce a déjà été notée dans l'épave de la Ciotat ; - - bouchon d'amphore (isolé) en chaux avec cinq cachets de forme ovale (M. J. Gelindo C. 217, 206, 216, 210).

**12. Ile Maire** <sup>36</sup>. — De l'épave d'amphores italiennes (Dressel I A) du récif des Farillons,

romaine, par l'adjonction d'un col et d'un pied ; elle est fréquente en Espagne du Sud, dans le Midi de la Gaule (*Ruscino*, les Pennes, Entremont (*Gallia*, XVIII-1960, p. 292, fig. 9), à l'agora d'Athènes (*ibid.*, p. 292, n. 21 ; V. GRACE, *Amphoras*, fig. 38 d) ; elle est absente de la nécropole grecque d'Ampurias, mais a été signalée dans le cimetière à inhumation Estruch (M. ALMAGRO, *o. c.*, II, p. 311, fig. 287 ; cf. p. [409] : forme 53), où elle ne peut dater du Bas-Empire. Cf. F. BENOIT, Relations commerciales entre le monde ibéro-punique et le Midi de la Gaule, *Rev. Ét. anciennes*, 1961.

(33) F. MOURRET, *CVA, Ensérune*, pl. 33, 10 ; BOSCH-GIMPERA, *Etnologia de la península ibérica*, p. 417, fig. 391.

(34) Forme LAMBOGLIA 28 ; 13 du Grand Congloué (*L'épave du Grand Congloué*, 1961, p. 90 et pl. XI, a).

(35) Cf. *L'épave*, p. 108 et pl. XVII, 8.

(36) Cf. *Gallia*, XIV-1956, p. 28, 6.



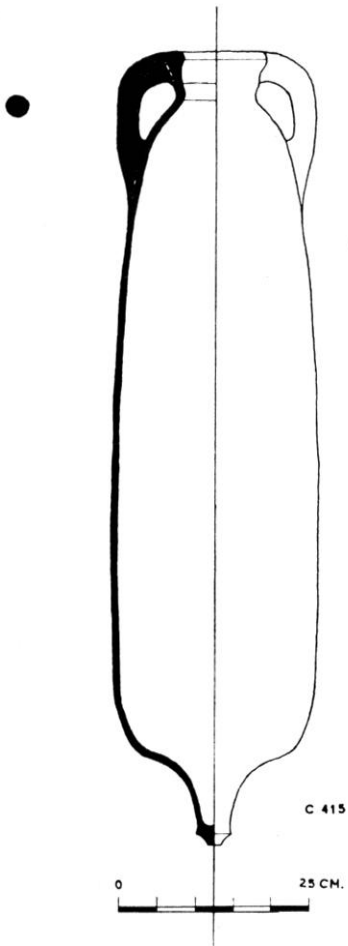


Fig. 26. — Ile Planier. Épave 7. Amphore de Bétique à saumure du Bas Empire. C. 415.

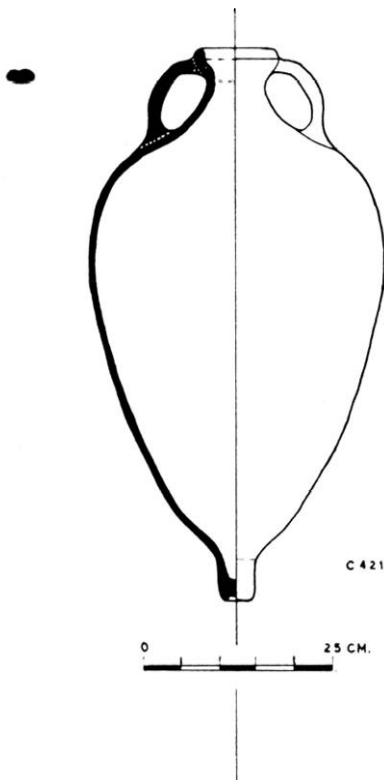


Fig. 27. — Ile Planier. Gisement indéterminé à proximité de l'épave 7. C. 421. Dessins M. Borély.

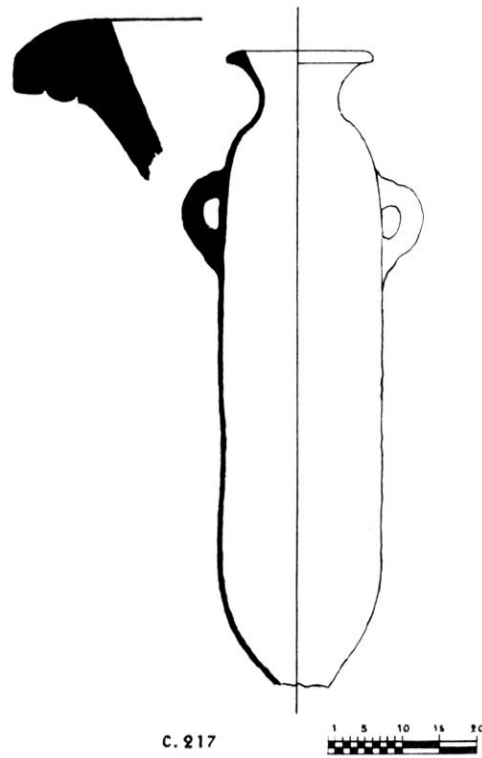


Fig. 28. — La Madrague de Montredon. Amphore punico-romaine à collerette moulurée. C. 217.

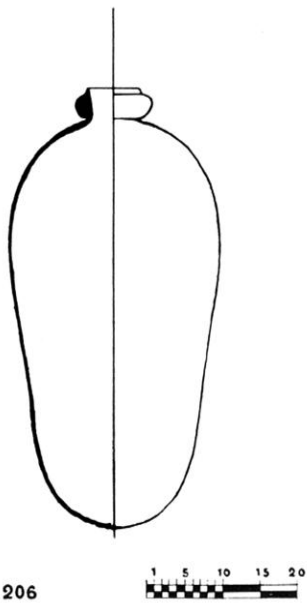


Fig. 29. — La Madrague de Montredon. Jarre de la côte catalane. C. 206.

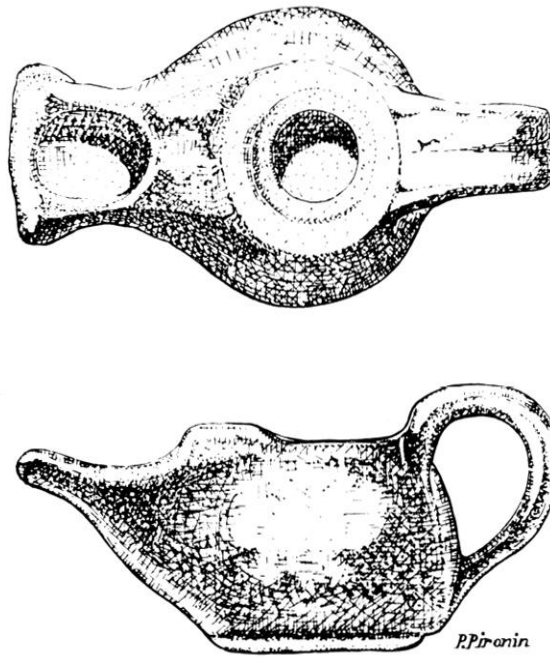


Fig. 30. — La Madrague de Montredon. Lampe campanienne (II<sup>e</sup> s.) (long. 0,102 ; haut. 0,04) C. 216. Dessin P. Pironin.



Fig. 31. Ile Maire. Épave 3. Bouchon d'amphore à cachets ovales (diam. 0,10) C. 375.



Fig. 32. Ile Maire. Épave 4. Bouchon d'amphore italique à timbre grec Αδρακιθος (diam. 0,10) C. 252.



Fig. 33. -- Ile du Frioul. Épave de tuiles de Pomègues. Cl. Lassarié.



Fig. 31. — Ile de Jarre. Bouchon d'amphore italique à timbre de *P. Mae(s)* (diam. 0,10. C. 353.



Fig. 35-36. — Ile de Jarre. Jarre et stylide d'ivoire à protomé de griffon (haut. 0,11) trouvée à l'intérieur du vase 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. C. 335 et 336. Clichés *M. Briolle*.

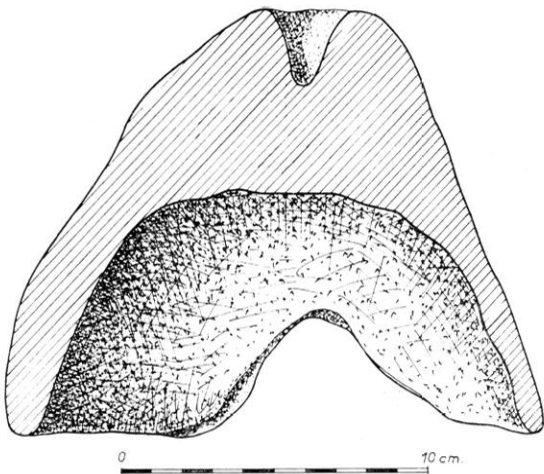


Fig. 37. — Ile de Jarre. Plomb de sonde hémisphérique (diam. inf. 0,175. C. 331.



Fig. 38. — Cassis. Timbre avec chrisme sur col de jarre du Bas-Empire trouvé dans le dragage du port. C. 277. *Cl. Y. Rigoir*.



Fig. 35-36. — Ile de Jarre. Jarre et stylide d'ivoire à protomé de griffon (haut. 0,11) trouvée à l'intérieur du vase 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. C. 335 et 336. Clichés *M. Briolle*.

plat à bord rentrant en campanien B avec graffite V A T, bouchon d'amphore en chaux avec trois cachets de forme ovale, sans lettre apparente (fig. 31) (M. Poudevigne, C. 372-375)<sup>37</sup>.

**13. Ile Maire 4.** — Au Sud de l'île, à —35 mètres, épave d'amphores italiennes (Dressel I B), certaines remplies de noisettes ; coupe campanienne B avec graffite grec N A Y ; fragment de bouchon de chaux attaché à un col d'amphore italienne, avec timbre grec A Y K A I Θ O Y<sup>38</sup>, inscrit autour d'une étoile à six rais (fig. 32) (M. J. Gelindo, C. 311-313, 252-256 et 326).

**14. Iles du Frioul.** — Au N.-O., de Pomègues, entre la pointe de Carapègue et l'îlot de la Luque, à —16 mètres, épave de tuiles dans leur lit de pose de chargement (fig. 33) (MM. Lassalarié, Domenge, Capetti : C. 296).

**15. Archipel de Riou.** — Du « cimetière marin » de l'Esteu dou Micu<sup>39</sup>, entre les îles Jarre et Galscragne : amphore italienne (Dressel I B), remplie de valves inférieures d'huîtres (*spondylus gaederopus*), écaillées pour être conservées dans la saumure<sup>40</sup> ; cols de même type, à lèvre très haute ayant conservé leur bouchon de chaux (position des lettres à l'inverse de la normale) aux noms de P. M A E // G. I. L. L.  $\text{H}$  (fig. 34) (J. Gelindo C. 330, 341, 353, 356, 363). Le nom de M A H E (s) avec ligature des deux dernières lettres se retrouve sur les timbres estampés au col d'amphores de même type à Fos et au cap Sperone en Corse<sup>41</sup>. Il figure dans le répertoire des noms de potiers d'Arezzo (esclave Mahes de l'atelier d'Ateius)<sup>42</sup> ; — protomé de griffon en ivoire, ornée de palmettes, trouvée dans le dévasage d'une cruche du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (fig. 35 et 36), sans doute stylide<sup>43</sup> d'ivoire, *tulela navis ebore caelata*<sup>44</sup> (M. Y. Pernac, C. 335-336) ; — plomb de sonde hémisphérique (*calapirales, bolis*) dont la cavité inférieure était garnie de suif pour prendre l'empreinte du fond<sup>45</sup> ; le sommet muni d'un anneau de fer, disparu (fig. 37) (M. J. Gelindo, C. 331).

**16. Cassis (Carsicis).** — Le dragage du port de Cassis a permis de recueillir des fragments d'amphores, à la cote —9, sous 4 mètres de vase, en majorité du Bas Empire : céramique de la Graufesenque ; amphores du Sud de l'Espagne à col évasé (Dressel-Pelichet 12/48), du type de celles de l'épave de l'île du Levant<sup>46</sup> ; sphériques (Dressel 20). Timbre d'époque chrétienne sur un col, le chrisme entouré de deux palmes (fig. 38) appartenant sans doute à une fabrique locale ; le timbre est à rapprocher du chrisme de l'autel chrétien de Cassis, du v<sup>e</sup> s. (FOR, V, 6).

**17. Calanques.** — A l'O., de Cassis, à la pointe Cacao, entre Port Miou et Port Pin,

(37) Nombreux exemplaires de ce type de marque carrée ou ronde : *Gallia*, XVI-1958, p. 28, fig. 32 et 33 ; XVIII-1960, p. 44, fig. 5.

(38) Forme provinciale, avec diptongaison et chute du  $\nu$  devant le  $\theta$  de  $\text{Νόξυθός}$  (Xénophon, *Hellén.*, 6, 3, 2) ; W. PAPE et E. BENSELER, *Wörterbuch griech. Eigennamen*, II, p. 820.

(39) Cf. *Gallia*, XVIII-1960, p. 41, 2.

(40) *Supra*, n° 10.

(41) *Gallia*, XVI-1958, p. 37, 7 et n. 84 et p. 39, 5.

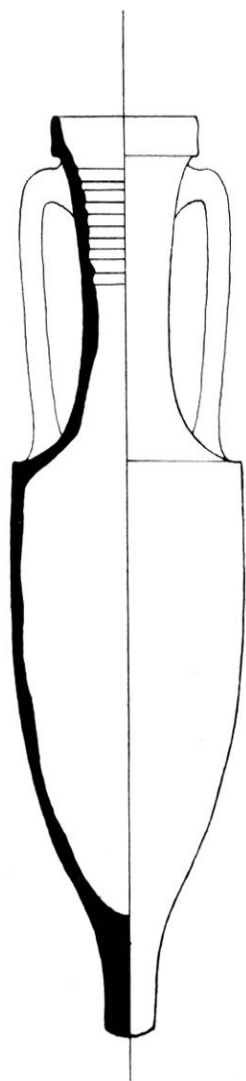
(42) J. DÉCHELETTE, *Vases céramiques de la Gaule romaine*, I, p. 13 ; OSWALD et PRYCE, *Terra sigillata*, p. 6.

(43) Cf. SVORONOS, Stylides, ancres hierae, aphlasta, stoloï, totems marins, *Journal internat. d'archéologie numismatique* (Athènes), 16, 1914, p. 94 ; R. de LAGARDIÈRE, *Études sur la marine ancienne*, Triton (Paris), 57, 1961, p. 6.

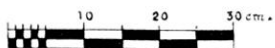
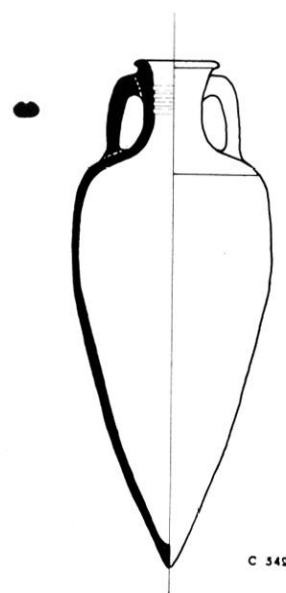
(44) SÉNÈQUE, *Epist.*, 76, 16 ; cf. la tête d'Artémis de Fos : *Rev. Ét. ligures*, 18, 1952, p. 287, fig. 47.

(45) Cf. HÉRODOTE, II, 5 ; ISIDORE DE SÉVILLE, *Origin.*, 19, 4, 10 ; L. FOUCHER, *Actes 48<sup>e</sup> Congrès Soc. Savantes*, Dijon, 1959.

(46) *Gallia*, XIV-1956, p. 29, 10 et fig. 7, 11-13.



C 232 (Cassis)

← Fig. 39. — Cassis. Amphore italique de la pointe  
Cacau. C. 232.

C 349



MS

Fig. 40. — Cassis. Amphore de type grec de la pointe  
Cacau. C. 349. Dessin M. Borély.

à —35 mètres, sur fonds de sable épave (pillée) : quelques amphores italiques (Dressel I B) (fig. 39) et entre des failles de rocher amphore piriforme à anses bifides et col court terminé par un bourrelet<sup>47</sup> (fig. 40) (MM. Y. Girault, J. Manganelli, C. 232, 319, 349, 350 et musée de Cassis). — A la pointe E. du Cap Morgiou, jas d'ancre avec armature de bois (long. 0,80) (M. J. Manganelli : musée de Cassis).

**18. Cassidaigne.** — Au N.-N.-O., à 90 mètres du récif (balise), à —30 mètres, « cimetière marin » : fragments d'amphores pseudo-rhodiennes (Dressel 43/45) ; épave d'amphores italiques (Dressel I B), pillée en 1959 (M. H. Portail, C. 180-183). En 1961, la prospection du gisement a permis de retrouver quelques amphores italiques intactes (Dressel I B et

(47) Sa forme la rapproche d'une amphore plus petite (haut. 0,43 ; à anses coudées, grisée par la vase, du « plateau des chèvres » (*Gallia*, XVIII-1960, fig. 3) ; celle de Cassis a une pâte rose très fine, analogue à celle des amphores tardives de Chios et de Cos (*BCH*, 77, 1953, p. 142).

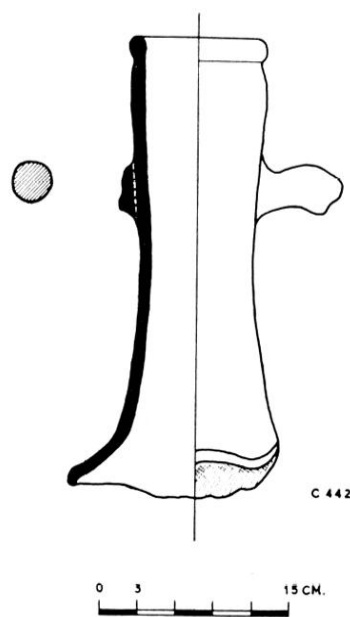
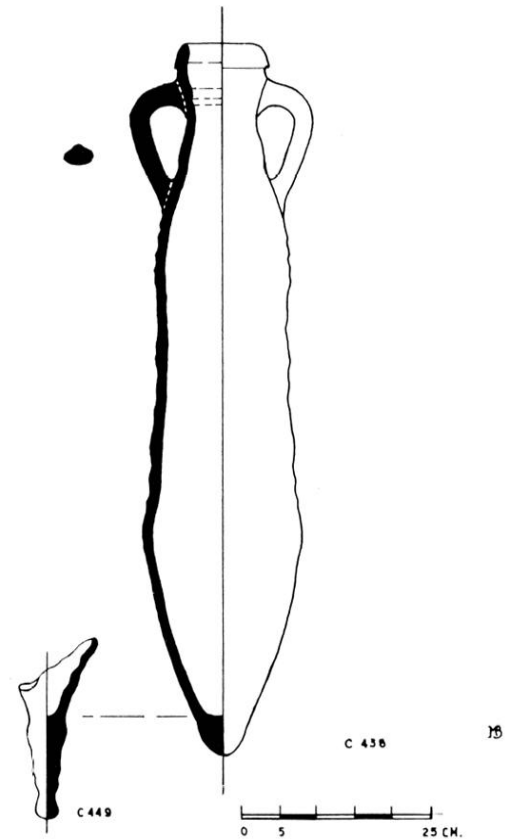


Fig. 41. -- Cassidaigne. Col d'amphore grecque de Chios (11<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), C. 442.

Fig. 42. Cassidaigne. Amphore cannelée du Bas Empire. C. 438 et 449.



2/3), un col haut d'amphore grecque de Chios, dépassant de 0,10 l'attache des anses coudées (fig. 41) selon le type rhodien, sans marque (C. 442)<sup>48</sup>, des amphores à panse fuselée, cannelée et rétrécie vers le centre, à pied très allongé du iv<sup>e</sup>/v<sup>e</sup> s. (fig. 42), dont plusieurs fragments de même type ont été trouvés dans le dragage du port<sup>49</sup> (M. J. Manganelli, C. 164-171, 177-178, 437-448).

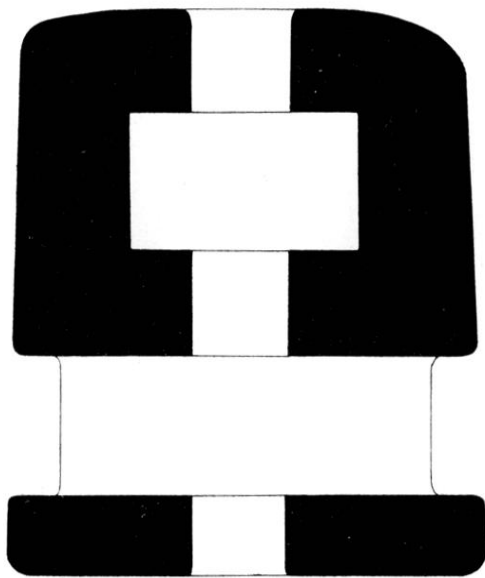
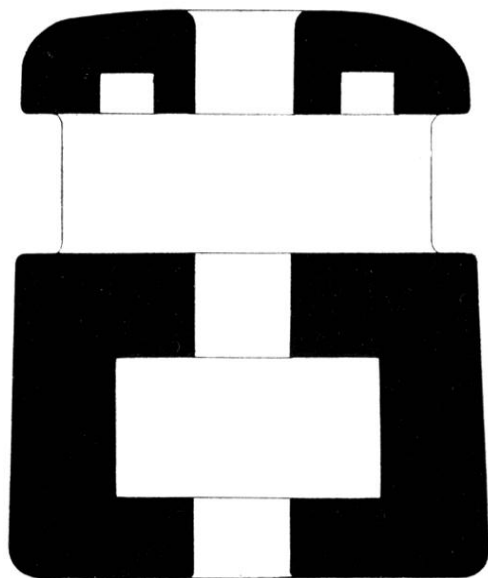
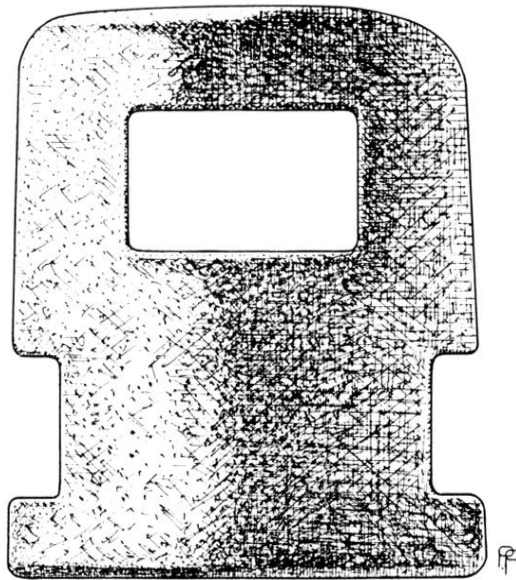
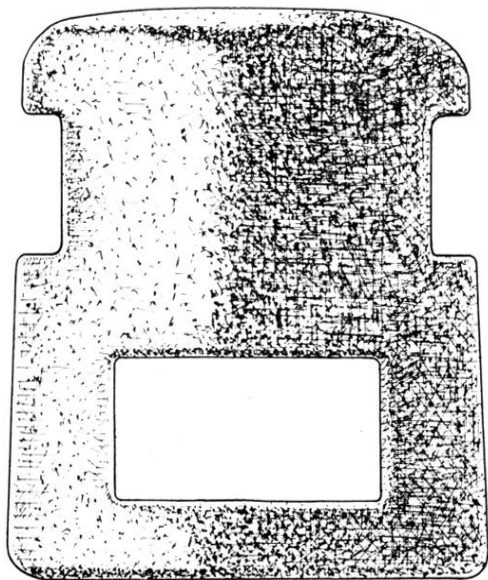
Au Nord du récif, à 5 kilomètres au large entre la Ciotat et Cassis, à 45 mètres, moyeu de plomb semblable à celui du récif des Émaillades (île Maire)<sup>50</sup>, armé d'une frette de fer encastrée dans une rainure sous la tranche du disque supérieur (M. G. Beuchat C. 314) (fig. 43 et 44) ; il était traversé par deux barres de fer, en croix, maintenues par un pivot central de fer. La découverte de pièces analogues, plus trapues, aux îles Medas<sup>51</sup>, dans la baie de Barcelone, coincées entre des rochers, permet d'identifier ces pièces avec

(48) La section de l'anse dont le cœur est plus foncé que la périphérie est typique de l'amphore rhodienne ; sur cette forme : FR. BRAEMER et J. MARCADÉ, Baie de Marathon, *BCH*, 77, 1953, p. 142 et fig. 4 d ; V. GRACE, *Amphoras*, fig. 36 e et 47 ; cf. au dépôt du musée Borély des cols analogues, du cimetière marin du Lion de Mer à Saint-Raphaël (M<sup>me</sup> G. Faure, C. 339) ; du Cap Caveau à Pomègues (Dr Fructus, C. 310).

(49) Cf. dans le Bosphore Cimmérien ZEEST, *Matériaux sur l'archéologie en U.R.S.S.* (en russe), Moscou, 1960, pl. 40, fig. 103.

(50) L'Épave du Grand Congloué, p. 187, fig. 101.

(51) *CRIS (Revista de la mar)*, Barcelone, II, 1960, n° 23, p. 21 ; J. MORET et F. FOERSTER-LAURES, La pesca del coral con artes, *ibid.*, III, 1961, n° 32, p. 13. Cf. H. LAGAZE-DUTHIERS, *Histoire naturelle du corail*, 1864, p. 225 ; G. TESCIONE, *Italiani alla pesca del corallo* (Naples), 1940, p. 188 ; J. MARTINEZ-HIDALGO, *Enciclopedia general del mar*, 1957, s.v. *anganeta*, I, p. 249 et II, p. 424.



CASSIDAIGNE (Cassis)



C.314

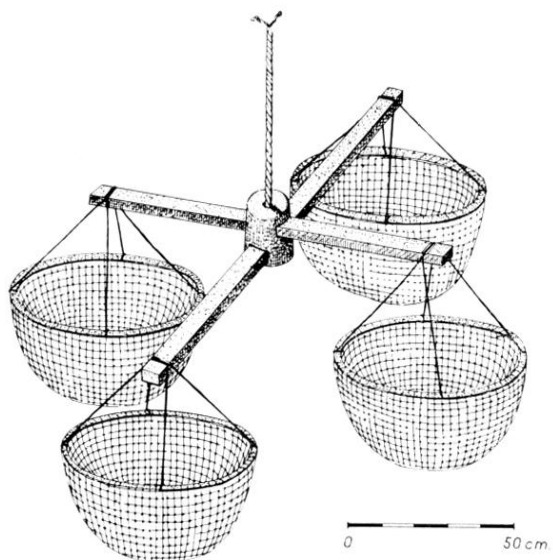


Fig. 43-44. - Cassidaigne. Moyen d'engin pour la pêche du corail, trouvé au pied du récif de Cassidaigne. Projet de restitution de l'engin. C. 314. Dessin P. Pironin.





Fig. 45. La Ciotat. Épave I du Canonier du Sud. Bouchon d'amphore à timbres carrés portant des lettres A L L R ... et des ancrés - diam. 0,10/11 - C. 113, 268, 298.

les « engins » pour la pêche du corail ; aux bras de la croix étaient suspendus des filets montés peut-être sur une armature de plomb (moyeu de l'île Maïre) ou groupés en faisceau ou faubert dans les engins modernes, pour recueillir le corail détaché de la paroi rocheuse (*evelli retibus*)<sup>52</sup> par la traction de l'engin manœuvré de la barque par les corailleurs. Ce cylindre de plomb, que sa technique apparente aux jas d'ancre helléniques, sera remplacé à l'époque moderne par une masse de plomb, une pierre ou une dalle percée de cinq<sup>53</sup>, peut-être aussi de trois trous<sup>54</sup>.

19. *La Ciotat* (Kitharista). - La prospection de l'épave du Canonier du Sud<sup>55</sup> a

(52) PLINÉ, *N.H.*, XXXII, 11.

(53) Plusieurs dalles de ce type d'époque indéterminée, percées d'un trou central pour la fixation de l'arbre de manœuvre et quatre plus petits sur les côtés pour l'accrochage des filets : carrées (Syracuse, 0,50 côté ; ép. 0,05 ; trous, central 0,19 ; latéraux 0,08 (Borély 6670 ; Farillons : 0,55 côté ; ép. 0,09 ; trous, central 0,14 ; latéraux 0,06 (C. 337) ; ronde : Lavezzi, Corse, diam. 0,61 ; ép. 0,11 ; trous, central 0,21 ; latéraux 0,09 (M. Delmas, Juan-les-Pins).

(54) *Supra*, n° 4, n. 15.

(55) *Gallia*, XVI-1958, p. 24 ; XVIII-1960, p. 43, 5.

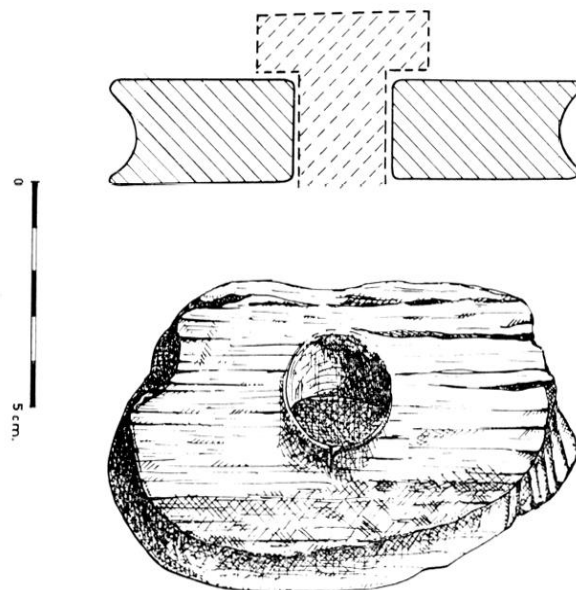


Fig. 46. La Ciotat. Épave I du Canonier du Sud. Poulie de bois avec son axe. C. 274. Dessin P. Pironin.

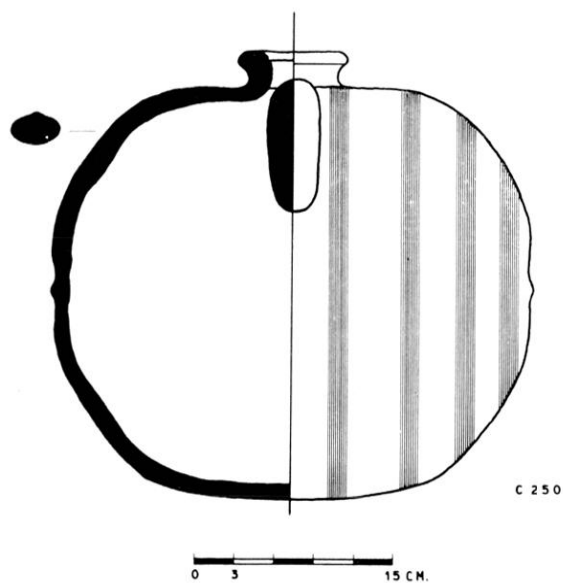


Fig. 47. Port-Cros. Tonnelet du Bas Empire à pause filetée. C. 250.

permis d'identifier d'autres amphores de même type et de recueillir des céramiques, qui confirment la datation : campanienne A (C. 262, 299) ; — petite urne en gris ampuritaïn à cannelures (C. 255) ; — urne cinéraire en plomb, écrasée ; bouchons d'amphores en chaux, avec 6 cachets carrés, corrodés (cachet central avec ancre) (fig. 45)<sup>56</sup> (C. 264-272, 297, 298) ; — tuyau de plomb ; — pièces de grément en bois (poulie avec son axe (fig. 46) (C. 274) et bitte d'amarrage (M. H. Portail, musée Ciotaden).

La prospection de M. Y. Lucas a repéré huit jas d'ancre en plomb, autour de l'Île Verte ; trois de ceux-ci au musée Ciotaden.

## VAR

**20.** *Saint-Cyr*. — Épave d'amphores italiques à la pointe Grenier (Cdt des Douanes L. Joly).

**21.** *Le Brusé* (Tauroentum). — Épave au pied du récif des Magnons, à 150 mètres de l'île des Embiez, à —30 mètres. Amphores de types différents : à col en bourrelet et anses bifides du type de Cos (Dressel 2/3), à panse renflée vers le bas pour l'huile (Dressel 8)<sup>57</sup> et fusiforme (Dressel-Pelichet 12/48)<sup>58</sup> ; — gros anneau de cargue en plomb avec tenon percé d'un trou (diam. 0,36 ; section 0,04) (M. J. Gelindo, C. 211-213, 362, 363 et « musée de la mer » P. Ricard aux Embiez).

**22.** *Iles d'Hyères. Porquerolles*. — A la pointe des Mèdes, au S.-O., de l'île, au pied d'un récif à fleur d'eau, —18 mètres, épave de tuiles étalée sur une surface de 20 mètres long. (M. Domenge, C. 389).

**23.** L'épave de la pointe du Langoustier<sup>59</sup>, à proximité de la balise de la Jaumegarde, à —25 mètres est étudiée par le groupe d'entreprise des Travaux immergés du Midi (M. J. Arri).

**24.** *Port-Cros*. — Dans la baie de Port-Man, à —20 mètres, tonnelet de terre cuite à deux anses (long. 0,38) (fig. 47) du Bas Empire<sup>60</sup> (M. William Nignesse, C. 250).

**25.** *Îlot de Bagaud*. — Du « cimetière marin » déjà signalé dans la passe, amphores à fond plat (Dressel 30 ; Pelichet 47) du III<sup>e</sup> s. ; à col conique cannelé et anses remontantes (fig. 48), analogues à celles d'Athènes et de Niederbieber du Bas Empire, et à panse fusiforme très allongée (fig. 49-50) analogues à celles des voûtes des mausolées de Galla Placidia à Ravenne et du baptistère d'Albenga (*GERS* de Toulon et coll. particulières, d'après les relevés de M. R. Diot)<sup>61</sup>.

**26.** — *Saint-Tropez* (Athenopolis). — Au cap Camarat, épave d'amphores italiques (Dressel I B), au pied d'un récif à —25 mètres (M. R. Vendieux).

(56) *Ibid.*, XVIII-1960, p. 44, fig. 5.

(57) Cf. *Rev. Ét. lig.*, 18, 1952, p. 145, fig. 11, p. 228, fig. 83 ; *Gallia*, XVI-1958, p. 20, fig. 19.

(58) Cf. épave de l'île du Levant : *Gallia*, XIV-1956, p. 29, 10 et fig. 1, 11-13.

(59) Cf. *Gallia*, XVI-1958, p. 26, 4 et fig. 30-31.

(60) Tonnelet analogue au musée de Mayence : A. GRENIER, *Man. Arch.*, 11, p. 604, fig. 202.

(61) Cf. sur le type 43/45 Dressel : V. GRACE, *BCH*, 76, 1952, p. 530, fig. 4 ; *Gallia*, XVI-1958, p. 37, 8 et fig. 48. Sur les amphores à col allongé et anses remontantes : V. GRACE, *Amphoras* (1961), fig. 37 ; OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, pl. 47, 1 ; analogues à col court à Marathon (*BCH*, 77, 1953, p. 144, fig. 6). Sur les amphores remployées dans les voûtes de Ravenne : V. GRACE, *Amphoras*, fig. 67 et 68 ; et d'Albenga, N. LAMBOGLIA, *Studi... A. Calderini et R. Paribeni*, III, p. 711 type F ; et *supra* 18.

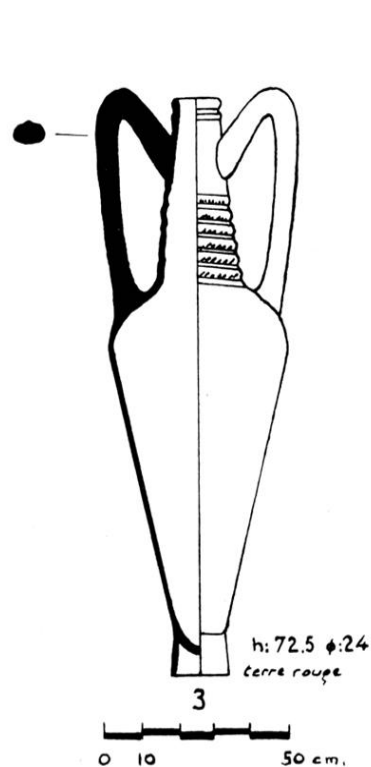


Fig. 48. Ile de Bagaud. Amphore à anses remontantes du Bas Empire.

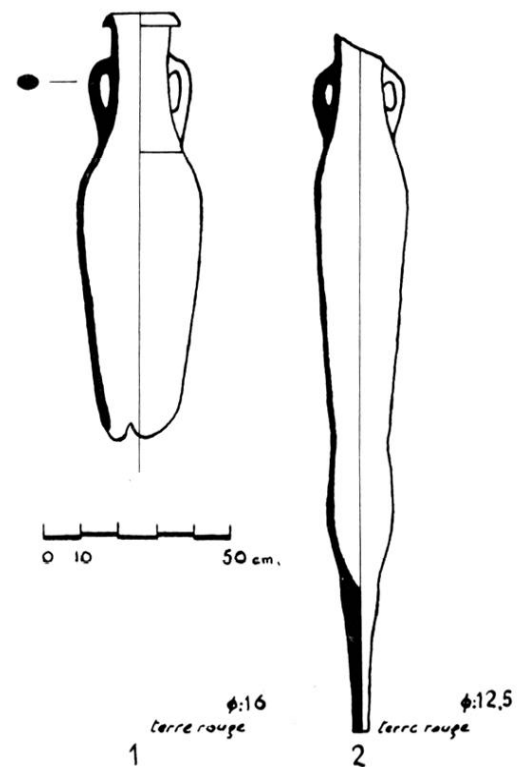


Fig. 49-50. Ile de Bagaud. Amphores fusiformes du Bas Empire. Dessins R. Diol.

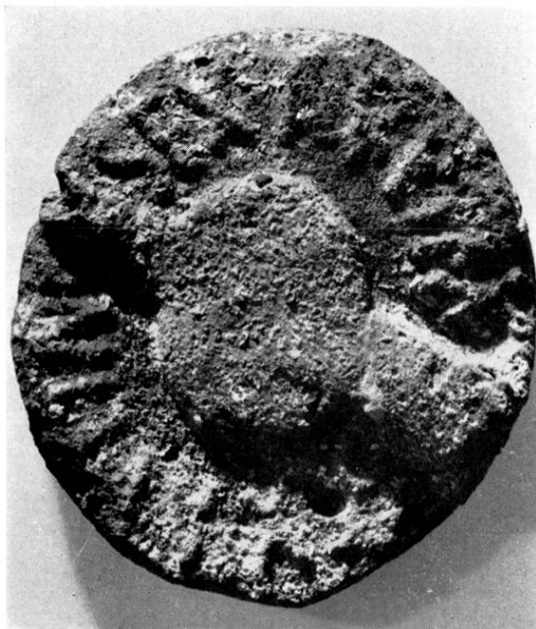


Fig. 51. - Le Dramont. Bouchon d'amphore de *Seclius Arrius* (diam. 0,095; ép. 0,01). Musée de la mer, Saint-Raphaël.

27. *Saint-Raphaël*. - L'épave 1 du Dramont<sup>62</sup>, recouverte par le sable, a été à nouveau l'objet de pillage. Bouchon d'amphore en chaux : S E X. ARRI(us) MF (*Marci filius*) (fig. 51) qui apporte un élément intéressant à l'épigraphie de ce gisement (M. Cogliévina : musée de la mer à Saint-Raphaël).

28. *Agay-Anthéor*<sup>63</sup>. - L'épave d'amphores italiques au nom des *Lassii*, du 1<sup>er</sup> quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui a été saccagée par des fouilleurs clandestins, a des bois en bon état de conservation : type de carène à contre-quille ou carlingue ; membrures à maille irrégulière, attenantes aux bordés et au plancher ou vaigrage en partie conservés (fig. 52) (M. Fr. Dumas, du GERS de Toulon).

<sup>62</sup>) *Gallia*, XVI-1958, p. 17, 2 ; XVIII-1960, p. 51.  
<sup>63</sup>) *Ibid.*, XIV-1956, p. 30, 11 et fig. 2, 17.



Fig. 52. Agay-Anthéor. Épave I de la Chrétienne. La membrure avec son vaigrage. Cl. Fr. Dumas.

#### ALPES-MARITIMES

**29. Ile Sainte-Marguerite.** — A 80 mètres de l'île, sur la côte N., à l'O. du Fort, face à Cannes, à 12 mètres, *emblema* de mosaïque polychrome, régulièrement découpé, représentant l'enlèvement d'Europe, en bon état de conservation (fig. 53). L'année suivante, au pied du tombant, lampe de bronze en forme de canard (fig. 54)<sup>64</sup>. La distance de la côte rend invraisemblable l'hypothèse de l'effondrement d'une villa<sup>65</sup> : jet à la mer ou épave dispersée et recouverte par les algues ? (MM. G. Barnier et R. Calame).

**30. Antibes (Antipolis).** — Au pied de la falaise de la Garoupe, au promontoire de Tirapei avait été reconnue à — 8/12 mètres, une épave d'amphores à anses bifides du type de Gos (Dressel 3) de l'époque d'Auguste et de grands *dolia* à armature de plomb, avec leur couvercle<sup>66</sup>. Un petit *dolium* porte une marque estampée sur deux lignes (fig. 55 et 56) :

C. PIRAIVS // CERDO FEC (il)

Un autre : C. PIRANVS // FELIX FEC (il)

Le nom de *Cerdo* étant fréquent en Campanie<sup>67</sup>, il est vraisemblable d'attribuer la

{64} Cf. H. B. WALTERS, *Catalogue of Greek and Roman Lamps...*, n° 28.

{65} Cf. sur la villa aujourd'hui détruite, *Gallia*, V-1947, p. 146.

{66} Épave découverte par M. L. Lehoux, *ibid.*, XVI-1958, p. 32 et fig. 37-40.

{67} *CIL*, X, 695 (Sorrente), 2488 (Pouzzoles), 4636 (Calès), 8214 (Cumes), 8402 (Terracine, etc.).



Fig. 53. — Cannes. Épave (?) de l'île Sainte-Marguerite. Embléma de mosaïque : enlèvement d'Europe (0,38 × 0,29). Cl. du Club sous-marin de Pau-Océan.



Fig. 54. — Cannes. Lampe de bronze en forme de canard provenant du même gisement. Cl. G. Barnier-Stévenino.

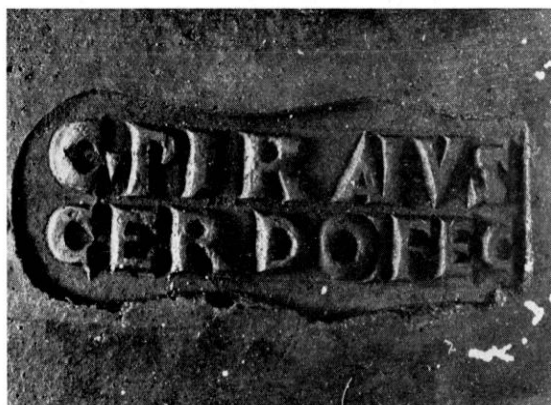


Fig. 55-56. — Antibes. Épave de la Garoupe. Timbre de *Piraius Cerdo* sur un dolium. Cl. G. Barnier.

même provenance aux amphores de ce type, dont certains exemplaires trouvés à *Alba Fucens*<sup>68</sup> portent un timbre grec (MM. G. Barnier, L. Lehoux).

**31. Villefranche.** — A 300 mètres du phare du Cap Ferrat, à l'entrée de la rade, à —25 mètres, amphore isolée de type romano-punique (type C de Maña; Almagro 53; (musée de Cimiez). — Dans la rade, amphore massaliète ovoïde (M. Portelatine).

#### MONACO

**32. Monaco.** — La prospection du *port de Monaco* malheureusement bouleversé par des dragages a permis de « repêcher » des céramiques du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. : patère campagnienne à bord horizontal incurvé sans palmette (camp. A, forme Lamboglia 36), cols d'amphores gréco-italiques à panse curviligne et lèvre inclinée<sup>69</sup>, amphores italiques (Dressel IA et B).

L'étude du navire marchand, échoué à peu de profondeur dans le fond du port et menacé d'être recouvert par l'aménagement de cette plage, montre l'intérêt de cette épave (1961). Une section de la carène faite en 1958 sous la direction du Cdt Avilat rattache celle-ci au type de vaisseau à membrures d'un seul tenant maintenues par une quille et une carlingue; la carène a conservé son vaigrage et ses bordés, dont l'assemblage suit la tradition des carènes déjà connues. Le prélèvement d'un segment de la quille à la jointure de deux éléments montre le parfait assemblage de ceux-ci<sup>70</sup>.

Le chargement comportait des amphores du III<sup>e</sup> siècle (Dressel-Pelichet 30/47), de la céramique sigillée claire rougeâtre dénaturée par la vase (forme A tardif = 9), fragment de lampe à queue percée du III<sup>e</sup> siècle.

Un certain nombre de cols d'amphores portent des marques estampées SV, CII, ATS, cercle entouré de points, ou incisées après cuisson ICT, VIC, palme, dessin représentant un phare sur deux exemplaires<sup>71</sup>. Il a été remonté également une matrice en bois dur (buis ?) circulaire (diam. 0,08) pour l'estampillage de bouchons de chaux portant en relief entre deux palmes C.A.F., et une monture de lanterne en bronze.

En face du *Tir aux Pigeons*, épave d'amphores de type gréco-italique à panse curviligne et lèvre inclinée et meule en basalte complète.

A proximité du port de *Fontvieille-Monaco*, plusieurs jas d'ancre dont un avec sa pièce d'assemblage.

La recherche sur le haut fond rocheux de *Saint-Nicolas*, où avait été trouvée une panthère de bronze (Musée de Saint-Germain) a permis de recueillir trois amphores ovoïdes à huile (Dressel 9) et une corne de taureau ou de bélier en plomb (long. 0,34) analogue à celle d'Albenga<sup>72</sup>. Elle porte l'empreinte des nervures internes d'une corne réelle, dans laquelle aurait été coulé le plomb, destiné à donner de la rigidité à l'attribut. Ces cornes

(68) *Gallia*, XIV-1956, p. 26, 1; *Rev. Ét. ligures*, 23, 1957, p. 256, fig. 8-10. Sur ce type dit de Cos : V. GRACE, *Amphoras*, fig. 57 et 60.

(69) Type du Grand Congloué: *L'épave...*, p. 36 et pl. II, 1; cf. *Typologia*, *Rev. Ét. ligures*, 23, 1957, p. 253, fig. 3-7.

(70) Relevé dans *L'Épave du Grand Congloué*, p. 116, fig. 79; cf. Une nouvelle étape de l'archéologie, *Atti del VII<sup>e</sup> Congresso internaz. di Archeologia classica* 1959, I, p. 61.

(71) Cf. *DAC*, XIV, c : 671 et 1421; sur cette épave F. BENOIT, *Rev. Ét. ligures*, 18, 1952, p. 265.

(72) N. LAMBOGLIA, *Rev. Ét. ligures*, 18, 1952, p. 188, fig. 43. Corne de bélier polie analogue à Fos (musée d'Istres).

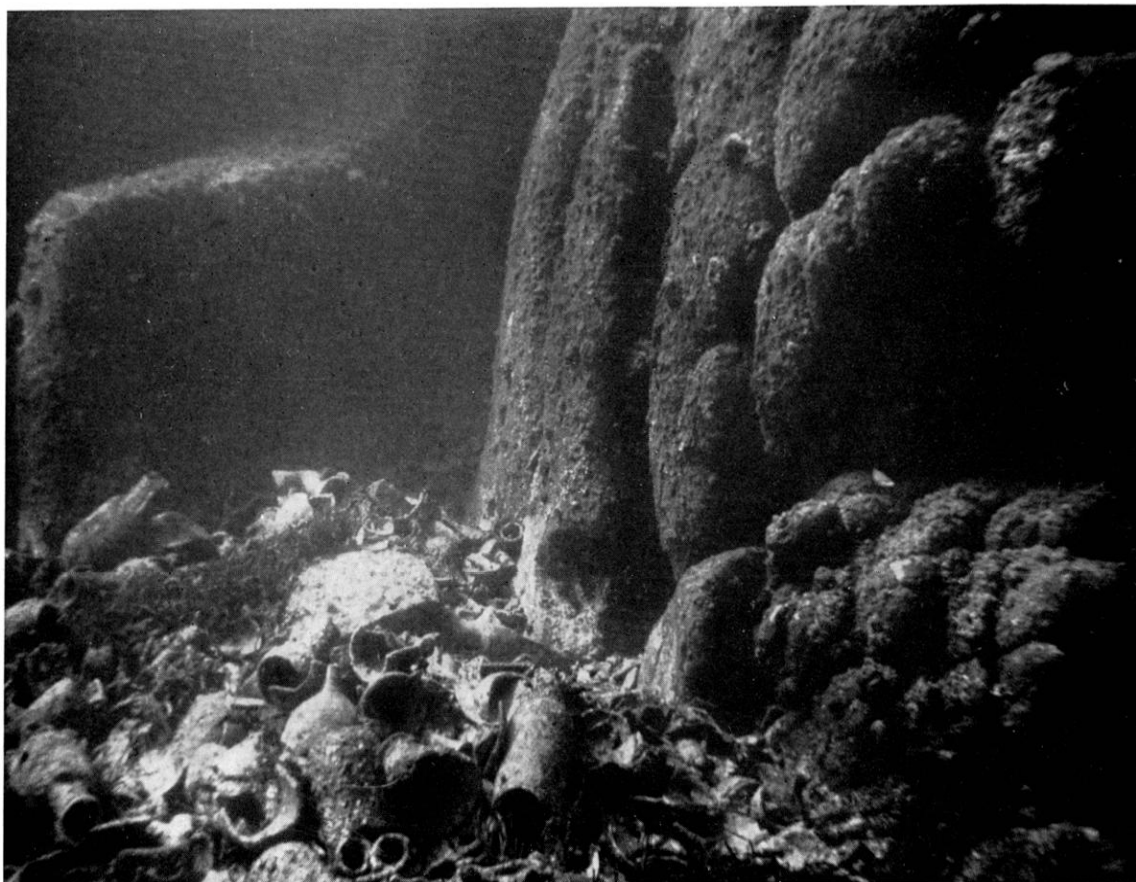


Fig. 57. — Corse. Le « cimetière marin » des îles Lavezzi-Cavallo au pied du tombant.

présentent une série de trous, les uns aveugles provenant du clouement de la corne à la masse de plomb, les autres de section carrée (clou de cuivre en place dans l'exemplaire de Monaco) traversant le plomb de part en part pour fixer la corne au bateau, selon l'hypothèse de J. Boissy. Ces cornes qui ne paraissent pas avoir été liées à un bucrane, avaient une valeur apotropaïque, soit qu'elles aient servi à la décoration de l'aplustre (enseigne ou *laenia*), soit qu'elles aient été fixées en proue, à la préceinte (Salle de la mer, Musée anthropologique de Monaco).

#### CORSE

**33.** 1. Le groupe de recherches sous-marines de la « Société des Sciences Naturelles de la Corse » (Dr J. Biaggi, Bastia) a étudié l'un des gisements le plus anciennement connu et pillé<sup>73</sup> du détroit de Bonifacio : le « cimetière marin » situé au large du Cap Sperone, à — 18 mètres, au pied d'un récif entre les îles Lavezzi et Cavallo (fig. 57). Il comprend une grande variété d'amphores : amphores gréco-italiques à bourrelet et anses bifides (Dressel 2/3) et à anse coudée (Dressel 44/45) du 1<sup>er</sup> s. ; amphores ovoïdes à huile (Dressel 10), sphériques à huile ou à olives (Dressel 20) (fig. 58) et à saumure, à pied conique

(73) Séquestre de la Spezzia : *Gallia*, XVIII-1960, p. 56, 17. Amphores ramenées en Corse en 1962.



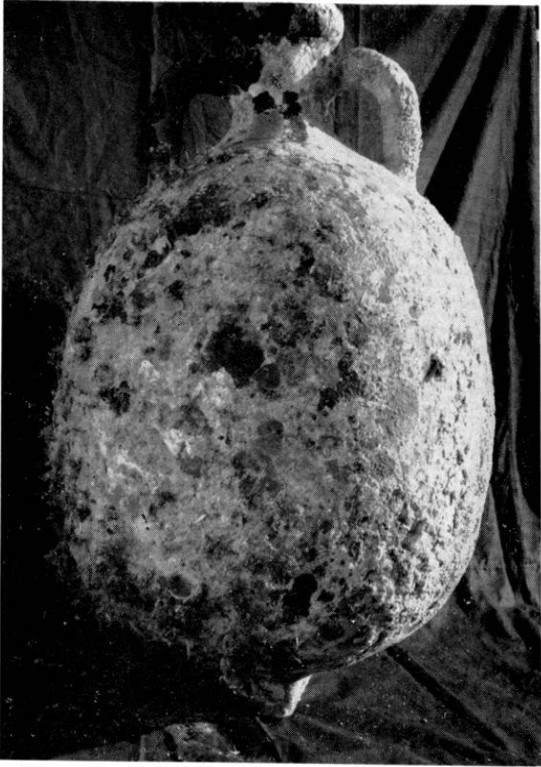


Fig. 58. --- Corse. Gisement Lavezzi-Cavallo. Amphore sphérique à olives.

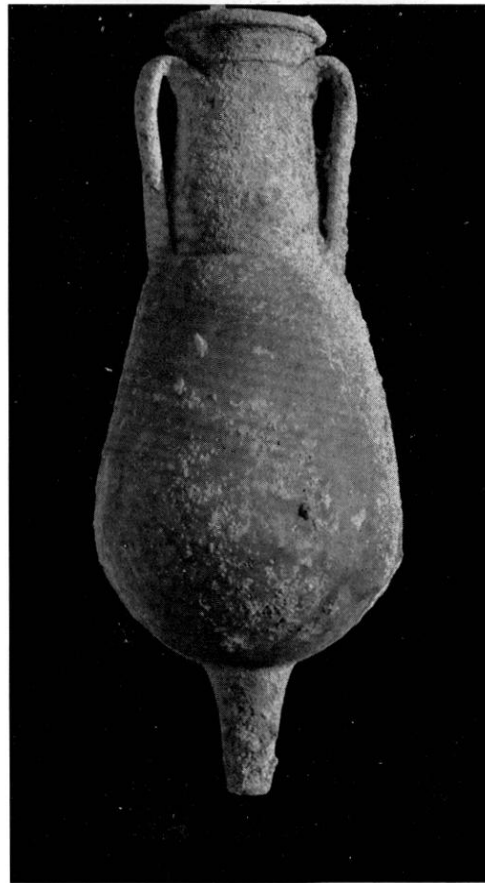


Fig. 59-60-61. Gisement Lavezzi-Cavallo. Variantes de l'amphore à saumure du type d'Augst. *Cl. Dr Biaggi.*

et col évasé (fig. 59-61) (type d'Augst : Dressel 6/14 ; Pelichet, 46), ces trois derniers types originaires de Bétique ; un grand nombre de bouchons de terre cuite à tenon de préhension.

C'est à la même provenance hispanique qu'appartiennent dix flans de cuivre en forme de disque plat (diam. 0,33, 34 et 38 ; ép. 0,06), d'un poids de 22 kil. 500 à 24 kil., analogues à ceux de plus grande dimension (50 kilos) d'une autre épave reconnue à la balise du Prêtre<sup>74</sup>. L'analyse de M. R. Maréchal a révélé une teneur en arsenic, argent et antimoine analogue à celle des lingots de cuivre de Planier 4, caractéristique des mines de la Sierra Morena<sup>75</sup>. De la même épave provient un lingot de plomb prismatique avec contremarque sur le côté, corrodée (long. 0,48 ; ép. 0,14 ; haut. 0,11 ; poids 52 kil. 200).

L'identification de cette épave permet de tracer l'itinéraire d'un vaisseau marchand entre les mines métalliques du Sud de l'Espagne (Carthagène) et le port d'Ostie, par le détroit de Bonifacio.

2. Le Centre d'Études sous-marines de M. H. Chénévée a continué la prospection du secteur des îles Lavezzi et Cavallo. Les amphores appartenant à différents types ont été déposées à la Citadelle de Saint-Florent et au musée en formation de la Citadelle de Bonifacio.

3. A Cala Grande (Bonifacio) M. V. Romanowsky a identifié par fond de 4/6 mètres une épave d'amphores cylindriques du Bas Empire (Dressel 26/27 ; Almagro 52).

4. La Douane de Bonifacio a saisi 3 amphores à huile (Dressel 10) et un lingot de plomb prismatique (long. 0,47) portant sur la tranche supérieure trois marques corrodées, comme les lingots de Pilot Gavetti<sup>76</sup> et sur le côté une contremarque incisée D. VAL (*erius*) S E, avec ligature de VAL ; provenance non précisée : vers les îles Lavezzi-Cavallo.

5. Un certain nombre de jas d'ancres en plomb ont été remontés ; ces jas qui sont sans contexte d'épave et ne peuvent être en conséquence datés, présentent cependant des variantes qui indiquent une chronologie : jas de Centuri (près du Capo Bianco) à boîte en ovale arrondi, à armature de bois transversale, formant le tenon de fixation de la verge (disparu), à bras rectilinéaires (long. 1,91) et jas de même type du Cap Corse (banc de Sainte-Marie), dont le doublage de plomb est corrodé, avec grandes lettres ou signes en relief incomplets (long. 1,57), analogues au jas de Villefranche, ayant également une armature de bois<sup>77</sup> et au jas étrusque d'Antibes, à boîte carrée, sans armature de bois ni tenon de la verge, qui est le plus ancien<sup>78</sup> ; jas de Saint-Florent, massif, à tenon de plomb, à bras anguleux, dont la face plane porte les traces de retassures de fonderie (long. 1,65) ; petit jas du Capo Bianco, au N., de Centuri, massif, à tenon de plomb (long. 0,46).

6. Pour mémoire, découverte ancienne d'un trésor de monnaies d'or (41 pièces) du III<sup>e</sup> siècle de notre ère sur les côtes de la Corse<sup>79</sup>.

Fernand BENOIT,  
*Membre de l'Institut.*

(74) *Gallia*, XVI-1958, p. 39, 5.

(75) *Supra*, n° 7.

(76) *Gallia*, XVIII-1960, p. 55, fig. 25.

(77) *Gallia*, XVI-1958, p. 38, fig. 49.

(78) *Ibid.*, p. 30, fig. 36.

(79) J. LAFAURIE, *Bull. Soc. Nat. Antiq.*, 1959, p. 36. Le même auteur signale un autre trésor antérieur à 308, trouvé sur les côtes de Sardaigne ou de Sicile.